

-----  
**PROJET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT  
ET DE LA COMPETITIVITE**  
-----

**UNITE DE COORDINATION DU PROJET**  
-----

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET**  
-----

**FINANCEMENT BIRD**  
**Identification : P129267**  
**Prêt N° : 8341-GA**  
**No. de référence : AMI/07-2018/ UCP**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE L'ELABORATION DU RAPPORT D'ACHEVEMENT ET LA  
REALISATION D'UNE ENQUETE SUR LES BENEFICIAIRES DU PROJET DE PROMOTION  
DE L'INVESTISSEMENT ET DE LA COMPETITIVITE (PPIC)**

En vue de contribuer à l'amélioration du climat des affaires et de soutenir le développement des entreprises, le Gouvernement de la République Gabonaise a contracté un prêt auprès de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité (PPIC). L'Accord de financement dudit Projet a été signé le 13 avril 2014 et sa mise en œuvre déclarée le 03 mars 2015.

Ce projet accompagne les efforts d'émergence économique du Gouvernement de la République Gabonaise et comprend trois (3) composantes techniques : (i) Développement institutionnel pour améliorer le climat des affaires ; (ii) Appui au développement des entreprises, et (iii) Coordination, mise en œuvre et dialogue public-privé. Il est mis en œuvre à travers un Comité de Pilotage institué qui comprenant une Unité de Coordination de Projet (UCP) et placée sous la tutelle du Ministère en charge de la Promotion des Investissements.

En vue d'évaluer l'impact de ce projet et de préparer sa clôture prévue au 31 mai 2019, le PPIC se propose de recruter un consultant pour d'une part réaliser une enquête sur les bénéficiaires et d'autre part, élaborer le rapport d'achèvement du projet. Le présent avis s'inscrit dans le cadre du processus de recrutement de ladite firme.

**I. OBJECTIFS DE LA MISSION**

Cette mission comprend deux objectifs principaux, à savoir la réalisation d'une enquête sur l'impact du projet sur ces bénéficiaires et la réalisation du rapport d'achèvement du projet.

**Pour l'enquête sur l'impact du projet sur les bénéficiaires :**

Le consultant devra entre autres :

- (i) Evaluer le degré de satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis des résultats obtenus ;
- (ii) Définir le nombre d'entreprises et d'emplois directs et indirects créés ;
- (iii) Définir le niveau de satisfaction des bénéficiaires ayant reçu des formations et équipements du projet.

**Pour le rapport d'achèvement :**

L'objectif principal du rapport d'achèvement est de (i) évaluer la pertinence du projet par rapport au contexte qui prévalait au moment de sa conception, (ii) collecter les résultats obtenus sur le terrain et apprécier dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs attendus, (iii) réaliser une analyse économique et financière du projet, et (iv) tirer les leçons apprises au travers des processus de préparation et de mise en œuvre des activités du projet.

A cet effet, le consultant devra :

- (i) Procéder à une évaluation rétrospective de la préparation et de l'exécution du projet ;
- (ii) Apprécier les niveaux d'engagement/implication des bénéficiaires : Gouvernement, Administrations publiques, et autres bénéficiaires dans la poursuite des objectifs du projet ;
- (iii) Rechercher et refléter les points de vue du Gouvernement et des autres partenaires dans la mise en œuvre des activités et sur les résultats du projet ;
- (iv) Collecter les résultats obtenus sur la base des indicateurs du cadre des résultats du projet, à travers des questionnaires auprès des bénéficiaires, des consultations de groupe, des visites de terrain etc. ;
- (v) Donner une opinion sur les performances ou non-performances de la Banque, du Gouvernement, des structures d'exécution du projet, des administrations publiques et des autres partenaires impliqués ;
- (vi) Identifier les points forts et les points faibles dans la conception et la réalisation du projet ;
- (vii) Dégager les leçons apprises ;
- (viii) Identifier des mesures pouvant assurer la soutenabilité des activités au-delà de la vie du projet
- (ix) Formuler des recommandations pour les opérations futures similaires.

**II. ÉTENDUE DES SERVICES**

Le rapport d'achèvement comprendra notamment :

- (i) Une analyse des principales informations sur la gestion des activités et le suivi-évaluation du projet ;
- (ii) Une analyse des performances ;
- (iii) Une évaluation de la qualité de la définition des objectifs et des résultats attendus du projet ainsi que la qualité de la conception du projet à travers la description des composantes et du cadre logique du projet ;
- (iv) Une évaluation des niveaux d'atteinte des objectifs et une évaluation des résultats et impacts du projet ;
- (v) Une analyse des principaux facteurs ayant affecté favorablement ou défavorablement l'exécution et les résultats ;
- (vi) Une analyse économique et financière du projet, notamment : une description et quantification des bénéfices économiques and sociales, une analyse de la « valeur actuelle

nette » et du « taux interne de rendement » pour le projet, et une discussion sur la soutenabilité du projet. Il faudra présenter en détail les hypothèses utilisées dans les analyses. Les résultats de cette analyse seront comparés à ceux du document de projet pour en dégager les tendances depuis la création du projet ;

- (vii) Une évaluation des impacts prévus et non intentionnels du projet, notamment : i) impact sur la pauvreté, la question du genre et le développement social, ii) les institutions et leurs capacités, iii) les autres résultats et impacts non souhaités (positifs ou négatifs) ;
- (viii) Une description de la situation actuelle après interventions du projet ;
- (ix) Recommandations concrètes pour la soutenabilité des activités au-delà de la vie du projet ;
- (x) Opinions des principaux acteurs y compris les bénéficiaires et les autres partenaires ;
- (xi) Leçons apprises lors de la mise en œuvre des activités et recommandations pour les projets futurs.

**III. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Le PPIC invite les firmes de consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

La présente mission nécessite l'intervention d'une firme spécialisée dans les évaluations finales des projets et programme de développement. Cette firme devra :

- Justifier d'aux moins cinq (5) années d'expériences pertinentes dans les évaluations finales des projets et programme de développement ; et
- Justifier d'avoir exécuté au moins trois (03) missions de même envergure (les attestations de services faits y relatives devront être produites).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

A l'issue de la manifestation d'intérêt, un cabinet /firme sera retenu et consulté à partir de la méthode de sélection fondée sur les Qualifications des Consultants (QC) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID – Version de Janvier 2011", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence y relatifs ou des informations complémentaires **par courrier électronique à : [ucp.ppicgabon@gmail.com](mailto:ucp.ppicgabon@gmail.com) et [mbongofabrice@outlook.com](mailto:mbongofabrice@outlook.com) ou par téléphone au n° (+241) 01 76 39 11/12 ou 04 12 45 45 aux heures suivantes : de 8h00 à 16h00 (heure locale).**

Les plis porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE L'ELABORATION DU RAPPORT D'ACHEVEMENT ET LA REALISATION D'UNE ENQUETE SUR LES BENEFICIAIRES DU PROJET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT ET DE LA COMPETITIVITE (PPIC)** ».

Les manifestations d'intérêt écrites en français en Cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, **au plus tard le 28 septembre 2018 à 12 heures 00.**

**Unité de Coordination du Projet de Promotion  
de l'Investissement et de la Compétitivité (UCP-PPIC)**  
**Adresse : Quartier Glass / Michèle Marine, 276 Résidence Waterloo**  
**BP. : 3403 Libreville/ Gabon**  
**Tel : (+241) 01 76 39 11/12**  
**(+241) 04 12 45 45**  
**E-mail : [ucp.ppicgabon@gmail.com](mailto:ucp.ppicgabon@gmail.com)**